



DCCIAS_2024_001

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
DU CŒUR DE L'AVESNOIS**

REUNION DU 10 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril, à 18 heures, le Conseil d'Administration du CIAS du Cœur de l'Avesnois, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Deux Helpes du Pôle tertiaire intercommunal d'Avesnes sur Helpe, en session ordinaire sous la présidence de **Monsieur Patrick DEHEN**, Vice-Président sur convocation en date du **03 avril 2024**.

Nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice : 32

Qui ont pris part à la délibération : 18

Date de la convocation : 3 avril 2024

Présents : Madame Christine Basquin, Monsieur André Berteaux, Madame Sandra Brognet, Monsieur Patrick Dehen, Monsieur Nicolas Dosen, Madame Anne-Marie Lentier, Madame Nadine Majka, Madame Marie-Christine Mercier, Madame Colette Watremez, Madame Laurence Watteau, Madame Aurélie Chopin, Madame Laurence Cox, Madame Monique Joly, Madame Evelyne Mareaux, Monsieur Claude Mathieu, Monsieur André Szamrylo, Madame Catherine Thiébaux a donné procuration à Madame Anne Marie Lentier, Madame Catherine Triquet.

Excusés : Madame Maryse Bernard, Madame Sylvie Caboor, Monsieur Christian Castel, Monsieur Alain Deltour, Monsieur Pascal Noyon, Monsieur Vincent Quevallier, Monsieur Jean-Marie Vin, Monsieur Brice Amand, Madame Marie Bailly, Monsieur Roland BOUVART, Monsieur Sébastien Dumont, Monsieur Sébastien Dursent, Monsieur Sébastien Hugé, Monsieur Michel Leporcq.

Demande de subvention auprès du FSE +

I. Exposé des motifs

Monsieur le Vice-Président informe le Conseil d'Administration de la nécessité de solliciter des fonds européens dans le cadre de la programmation FSE +, pour l'ensemble de l'action du CIAS.

II. Dispositif décisionnel

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, l'unanimité,

APPROUVE ces demandes.

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ces demandes.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Par délégation pour le Président, Patrick DEHEN,
Vice-Président du CIAS.



Envoyé en Préfecture le 12/04/2024

Reçu le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

Identifiant de télétransmission : 059-200041358-20240412-DCCIAS_2024_001-DE